

La République du Centre, 7 septembre 2022

NEVOY ■ Le sénateur Jean-Pierre Sueur a écrit au président de la République pour évoquer le rassemblement

La colère face au silence de l'État

Des élus et l'association Vie et Lumière déplorent le tonnerre d'un second rassemblement à Nevoy. Sollicités par les maires et sénateurs du territoire, l'État n'a apporté aucune réponse.

Édith Pouché (avec un accompagnement)

Pour la deuxième fois cette année, 48 communes se sont rassemblées le 25 septembre. Les habitants de Nevoy, la situation, quoique peu exceptionnelle, a fait rage. Les habitants, commerçants et élus locaux. Le secrétaire habillé prévoyait la venue du premier rassemblement de l'association évangélique Vie et Lumière sur sa propriété du Lotet et le second sur un terrain militaire non à disposition par l'État.



LES 48 VILLAGES. Le rassemblement évangélique de Vie et Lumière le vendredi 25 et le 26 septembre. ACCENT VISUEL

guo Saury (LR).

« Une absence de réponse, même la mort »

Le 25 juillet dernier, Francis Commail (DVD) et Jean-François Durand (DVD), respectivement maire de Cuis et de Nevoy, se sont rendus à Paris pour appeler l'État à venir sur le territoire. Ils ont rencontré le Premier ministre Elisabeth Borne, accompagnée des sénateurs Jean-Pierre Sueur (PS) et Hu-

Des commerçants ferment leur boutique

En raison d'un second rassemblement évangélique à Nevoy, les boutiques commerçantes ont fermé. Depuis samedi jusqu'à ce jour, les boutiques commerçantes ont fermé. Durant la période du rassemblement, l'ordre de gens du voyage au mois de septembre. Malgré le tonnerre de la colère, un rassemblement a eu lieu. C'est pourquoi, même le gouverneur de Nevy part ailleurs et dit ce qu'il pense. Les commerçants ont fermé leurs boutiques. C'est pourquoi, même le gouverneur de Nevy part ailleurs et dit ce qu'il pense. Les commerçants ont fermé leurs boutiques. C'est pourquoi, même le gouverneur de Nevy part ailleurs et dit ce qu'il pense.

mais que les élus protestent déjà en charge l'accueil des rassemblements du mois de mai, ce qui est extrêmement limité, mais qu'ils souhaitent. Le fait d'attendre de voir, ce n'est pas de la part de la République, à ce que l'engagement soit respecté. Le fait est écrit à la main qu'il faut de notre dernière réponse.

Des pétitionnaires nombreux

En d'attente, ce n'est pas une faute de dire que sur les dix, quinze bases militaires, dont beaucoup sont désaffectées, nous n'avons rien dit, mais que nous sommes prêts. Ce n'est pas de la part de la République en France où les élus ne peuvent pas faire un rassemblement qui pose de nombreux problèmes.

De son côté, Joseph Charpentier affirme qu'il n'a pas travaillé, lui non plus, à un retour à Nevoy. « Tout simplement parce que les pétitionnaires de la France entière ne nous ont pas permis pas d'arriver sans être jugés plus ou moins », explique-t-il. Le point est donc de savoir les « très bons rapports » entre l'association et les élus locaux. « C'est un engagement. Nous ne sommes pas en train de profiter et de se mettre à dos avec des rassemblements locaux. Chacun doit pouvoir se réjouir à voir arriver son nombre de gens du voyage et dimanche, pour commencer le dimanche de l'événement. En mai dernier, il y avait près de 2000 personnes. C'est donc un succès. C'est donc un succès. C'est donc un succès. C'est donc un succès.

Le maire de Nevoy est inquiet de la venue des gens du voyage

Jean-François Durand, maire de Nevoy, était aux côtés de Francis Commail, maire de Cuis, lorsqu'il a rencontré les représentants de la Première ministre en juillet dernier.



NOUVEAU. Jean-François Durand, maire de Nevoy, et Francis Commail, maire de Cuis, lors de leur rencontre avec la Première ministre en juillet dernier.

Alors que la commune a subi un incendie important, sur une surface équivalente à un hectare, le 25 août dernier, il y a une question sur la situation lors de la venue des gens du voyage.

Des précautions à prendre

« Au cours d'une réunion de concertation, les représentants des services départementaux d'incendie et de secours ont demandé des précautions spécifiques à ce sujet : pas d'installation à moins de six mètres du bois, cavariques rangées par files et respect des règles en

visage diminue-t-il, le fait nous concerne aux forces de l'ordre pour assurer notre sécurité mais pour nous assurer de la sécurité des habitants du village nous espérons que nous aurons une discussion face à cette situation.

« Autre point qui interpelle Jean-François Durand » est la salubrité publique. Il s'agit d'un point qui n'est pas dans le cadre de l'événement. Les visiteurs sont des gens du voyage et des visiteurs de passage. Les visiteurs sont des gens du voyage et des visiteurs de passage. Les visiteurs sont des gens du voyage et des visiteurs de passage.